

Vu du colombier

Edito



Octobre 2026 - Novembre 2026

59

Chères L'Houméennes, chers L'Houméens,

Cet éditto sera beaucoup plus court que d'habitude afin de laisser place à la présentation du futur groupe scolaire. Nous privilégions une information directe distribuée dans vos boîtes aux lettres. Une réunion sera organisée prochainement avec les riverains concernés, puis une autre avec les parents d'élèves. Nous continuerons également à soutenir les différents projets des écoles (coopérative scolaire, sorties, etc.) par le biais de subventions et de moyens matériels, comme nous l'avons fait par le passé.

Rien ne change de ce côté-là.

Je vous souhaite à tous un très bel automne.

Jean-Luc ALGAY
Maire de L'Houmeau
Vice-président de la communauté d'agglomération
au développement économique et affaires portuaires
Président du port de Pêche de chef de Baie
Vice-président d'ATLAS innovation départemental



Le service Enfance-Jeunesse se prépare pour une année scolaire riche en projets

L'année scolaire 2026-2027 s'annonce particulièrement dynamique pour le service Enfance-Jeunesse, entre animations du quotidien et projets d'envergure.

Grandir : un accompagnement pour les CM2

Ce projet est né des questionnements exprimés par les élèves de CM2 eux-mêmes, autour du thème du grandir : les transformations du corps, la puberté, les émotions, les relations aux autres... Des sujets qui prennent une importance particulière à cet âge charnière, et que certains enfants ont du mal à aborder avec leurs parents.

Porté par Karina, en partenariat avec un médecin pédiatre de l'Étoile des familles, ce projet s'inscrit dans les objectifs du programme national d'éducation à la vie affective et relationnelle. Il proposera aux élèves un temps d'information et d'échange adapté à leur âge, autour de la question « Grandir, qu'est-ce que cela veut dire ? », dans un cadre bienveillant et sécurisant.

Une rencontre intergénérationnelle

Sibel, animatrice de l'accueil de loisirs maternelle, mène un projet de rencontre intergénérationnelle en lien avec la responsable du Relais Petite Enfance : son groupe d'enfants retrouve régulièrement les tout-petits (0-3 ans) accompagnés de leurs assistantes maternelles. Une première rencontre a déjà eu lieu, et deux autres sont d'ores et déjà en préparation. Au-delà du moment convivial, ce projet permet aussi aux plus jeunes de se familiariser avec leur future école.

Un projet solidaire tourné vers le Bénin

Porté par Koffi, en lien avec l'équipe enseignante, un projet solidaire réunit les enfants de l'école de L'Houmeau et

ceux de Grand Popo, au Bénin, autour de l'envoi de matériel informatique. Une belle occasion de sensibiliser les enfants à la solidarité internationale.

La parole aux enfants

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME), tout juste élu, se lancera cette année dans la réalisation de trois à quatre actions concrètes, accompagné par Maeva : petit-déjeuner à l'école, fête de fin d'année, ou d'autres idées à construire avec les jeunes élus.

Un chantier d'avenir se prépare

En parallèle de toutes ces actions, un important travail de préparation est engagé pour accueillir l'école transitoire, sur le site de l'école élémentaire, qui hébergera l'ensemble des enfants pendant environ deux ans, le temps des travaux de construction de la nouvelle école et du nouvel accueil de loisirs, dont le démarrage est prévu à l'automne 2027.



2029 : Une école où il fait bon apprendre et grandir



©collectif FARO / MOONWALKLOCAL

Depuis plusieurs années, la commune prépare la construction d'un nouveau groupe scolaire et d'un accueil de loisirs. Le projet vient de franchir une étape décisive avec le choix de l'équipe d'architectes. Ouverture prévue : rentrée 2029. Le *Vu du Colombier* fait le point.

Pourquoi une nouvelle école ?

Aujourd'hui, les enfants sont accueillis sur deux sites distants de 200 mètres, dans des bâtiments vieillissants. L'étude menée en 2021 a examiné leur rénovation, puis l'a écartée : elle ne permettait pas de répondre aux besoins. Seul le restaurant scolaire, plus récent, sera conservé.

S'y ajoute l'avenir de la commune : près de 500 logements sont prévus d'ici une quinzaine d'années, notamment sur la ZAC de Monsidun. L'étude démographique de 2024 annonce 80 élèves de plus d'ici 2033, soit deux classes supplémentaires, la première dès 2029. Réunir toutes les classes sur un seul site, dans un bâtiment neuf dimensionné pour plus de 300 élèves, répond à ces deux réalités.

Ce qui attend les enfants

10 classes et 2 salles en réserve pour en ouvrir de nouvelles quand les effectifs augmenteront. Une bibliothèque, une salle de motricité, de belles salles pour l'accueil périscolaire, un parvis planté d'arbres. Et 3 000 m² de cours de récréation « oasis » : plus d'ombre, plus de végétal, moins de bitume, pour des cours plus fraîches l'été et plus agréables toute l'année.

Une école pensée pour durer

Le bâtiment utilisera de la terre crue, qui garde naturellement la fraîcheur, des matériaux d'origine végétale et des matériaux de réemploi. La géothermie assurera le chauffage en hiver, le même réseau rafraîchira les salles en été (« géocooling »), l'eau de pluie sera récupérée et des toilettes sans eau seront installées. Le projet vise le niveau argent du label Bâtiment Durable Nouvelle-Aquitaine (BDNA), une démarche régionale qui garantit la qualité environnementale et le confort des bâtiments.

Les élus, les agents, les enseignants et les parents d'élèves ont participé à sa conception.

QU'EST-CE QUI EST PREVU EN CAS DE CANICULE ?

- La géothermie, utilisée pour le chauffage, est réversible et permet la production de froid : par le sol (géocooling) et en soufflant de l'air refroidi via des aérothermes
- Le recours à la terre crue sur une partie de la construction permet une grande inertie du bâtiment
- Une ventilation très performante
- La pose de 34 brasseurs d'air au plafond
- Des brise-soleils sur les façades les plus exposées à l'apport de chaleur
- Des casquettes de toit, pour lutter contre le soleil rasant

Où en est le projet ?

Durant le précédent mandat municipal (2020-2026) :

- le site a été choisi : celui de l'actuelle école maternelle et de son parking
- les besoins des enfants et des professionnels ont été recensés en détail : surfaces, circulations, attentes pour les cours de récréation...
- le niveau d'ambition environnementale a été fixé

Ces derniers mois, l'équipe d'architectes a été désignée : le Collectif FARO, associé à MOONWALKLOCAL, entouré de bureaux d'études spécialisés. Elle traduit maintenant en plans tout le travail mené depuis plusieurs années.

La commune est accompagnée par la *SPL Charente-Maritime Développement*, qui conduit l'opération pour son compte, et par le cabinet *A L'œuvre* pour la démarche environnementale BDNA.

CALENDRIER PREVISIONNEL DU PROJET

Mai 2026 : choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre par un jury composé de 8 élus et 4 experts
Sept. 2026 : validation de l'avant-projet sommaire (APS)
Déc. 2026 : validation de l'avant-projet définitif (APD)
Janv. 2027 : dépôt du permis de construire
Avril-Juill. 2027 : marché public de travaux
Sept. 2027 : démarrage du chantier
Mai 2029 : réception du chantier de la nouvelle école
Juin-août 2029 : Aménagement / Déménagement
Sept. 2029 : rentrée scolaire dans la nouvelle école

Combien ça coûte ?

Le projet représente un investissement de 10,3 millions d'euros TTC, déconstruction de l'école maternelle comprise. Une école se construit pour cinquante ans : c'est le principal investissement de la commune pour les années à venir.

La commune ne le portera pas seule. Des demandes de subventions sont engagées auprès de l'État, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Charente-Maritime, de la Communauté d'agglomération de La Rochelle et de la Caisse d'allocations familiales pour la partie accueil de loisirs. Les exigences environnementales du projet (label BDNA niveau argent, terre crue, réemploi, géothermie) ouvrent droit à des aides spécifiques, et c'est aussi pour cela qu'elles ont été retenues.

Le solde sera financé par la commune, sur ses ressources propres et par l'emprunt, dans un plan de financement construit pour ne pas peser sur la fiscalité des ménages.

Et pendant les travaux ?

Dès la rentrée 2027, tous les élèves, de la maternelle au CM2, seront accueillis dans l'actuelle école élémentaire, pour deux ans. Pour recevoir les plus petits dans de bonnes conditions, la commune va y réaliser des aménagements : un dortoir, une buanderie pour le linge des classes de maternelle, un passage couvert, des sanitaires adaptés, de nouveaux sols. Une salle des enseignants et une salle de repos seront aussi créées, le bureau des animateurs sera déplacé et une classe supplémentaire sera installée en bâtiment modulaire.

Un Conseil des Sages renouvelé !



Le Conseil des Sages est une instance consultative, composée de personnes volontaires, âgées de 55 ans et plus, libres de tout engagement professionnel ou mandat électif. Il constitue un outil concret de démocratie participative.

Sa mission consiste à porter une critique constructive, à mener des études et des auditions afin de formuler des avis, des réflexions et des propositions de nature à éclairer les décisions du Conseil Municipal, à enrichir les projets.

Le Conseil des Sages peut être saisi par la Municipalité ou bien s'auto-saisir de projets,

sujets et enjeux en lien avec l'Houmeau, son territoire, ses habitants.

En juin dernier, le Conseil Municipal approuvait le règlement intérieur du Conseil des Sages et la diffusion d'un appel à candidatures.

15 candidatures ont été réceptionnées, 11 hommes et 4 femmes.

Lors de sa séance du 21 septembre, le Conseil Municipal a approuvé la composition du Conseil des Sages pour la durée du mandat municipal. Sont donc membres de l'instance : **Bernard BRILLOUET, Jean-Michel CARIOU, Alain RIALHE, Annie OGE, Jean-Yves SANCHEZ-OPERIOL, Thierry HAUTIER, Françoise QUERE, Raymond ESCOBAR, Patrice DUFOUR, Yannick TONAL, Jean-Pierre GUILLON, Isabelle ERNOULT, Eglantine MILLET, Pierre VIELLE et Pascal BOUQUIN.**

Ils pourront dans les prochaines semaines élire leur Président(e), désigner leurs représentants dans chacune des Commissions Municipales et engager le dialogue avec les élus et les acteurs du territoire.

L'équipe Municipale les remercie pour leur engagement et leur souhaite de s'épanouir dans leurs missions au service de L'Houmeau.

Déchets et propreté : une responsabilité partagée pour préserver notre cadre de vie

La question des déchets a déjà été abordée dans le précédent *Vu du Colombier*. Il nous paraît toutefois important de revenir sur ce sujet afin de permettre à chacun de disposer des mêmes informations.

Depuis le 1er janvier 2025, les collectivités sont tenues de séparer les différents flux de déchets, notamment les déchets ménagers et les déchets recyclables.

Afin de répondre à cette obligation, la commune a eu l'opportunité d'acquérir, auprès de la Ville de La Rochelle, des poubelles à un tarif particulièrement avantageux. Cette solution nous a permis de renforcer les équipements disponibles sur le territoire tout en maîtrisant les dépenses.

Le remplacement systématique de chaque poubelle par un équipement dédié à chaque type de déchet aurait toutefois entraîné des coûts supplémentaires importants, notamment en matière de sacs-poubelles et de temps de travail pour leur collecte et leur entretien.

Nous avons donc fait le choix d'installer prioritairement ces poubelles dans les lieux où la fréquentation est la plus importante : parcs, plages, abords des conteneurs à verre, etc.

Les poubelles situées sur la place du 14 juillet ont, quant à elles, été retirées. Nous avons souhaité que les commerçants puissent

prendre pleinement part à la gestion de leurs propres déchets. Nous tenons à les remercier pour leur implication : la place du 14 juillet n'a jamais été aussi propre.

C'est un bel exemple de ce que nous pouvons accomplir collectivement lorsque chacun prend sa part de responsabilité.

Cette année, la commune consacrera 36 000 € au titre de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Cette dépense pourrait par ailleurs continuer à augmenter dans les prochaines années. Il est important de les maîtriser.



Nous rappelons enfin que tout dépôt de déchets en dehors des emplacements prévus à cet effet est interdit.

Plusieurs déchèteries sont à la disposition des habitants : Lagord, Nieul-sur-Mer et Laleu. La propreté de notre commune est l'affaire de tous. En adoptant les bons gestes et en respectant les équipements mis à disposition, chacun contribue à préserver notre cadre de vie.

Expression de l'opposition :

Aucun article de l'opposition municipale ne nous ayant été transmis dans les délais impartis, celui-ci n'a pu être intégré au numéro 59 du *Vu du Colombier*.



Qualité de l'air :

Les résultats 2025 de mesure des pesticides présentés au public

Le 7 octobre, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et Atmo Nouvelle-Aquitaine ont présenté les résultats de l'étude menée à l'automne 2025 sur la présence de produits phyto-sanitaires dans l'air de la plaine d'Aunis. Une centaine de personnes a participé à cette réunion publique au cours de laquelle les mesures prises à L'Houmeau, Saint-Vivien et Montroy ont été présentées suivi d'un temps d'échanges entre les intervenants et les habitants présents.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet dans les prochains numéros du *Vu du Colombier*.

EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION

Dans la continuité du déploiement de son dispositif de vidéoprotection en 2025, la commune de L'Houmeau poursuit son engagement en faveur de la sécurité et de la qualité du cadre de vie.

Après une première phase ayant permis d'équiper les entrées et sorties de la commune, le centre-bourg, certains axes de circulation ainsi que des bâtiments publics, la Municipalité a décidé de renforcer ce dispositif par l'implantation de cinq nouvelles caméras.

Cette extension vise à répondre à des problématiques identifiées sur le terrain. Les nouveaux équipements seront ainsi installés sur des secteurs ciblés, notamment certains parkings régulièrement concernés par des faits de délinquance ou d'incivilités, ainsi que sur des points d'apports volontaires faisant l'objet de dépôts sauvages.

Comme lors de la première phase, l'objectif est avant tout préventif. La présence de caméras contribue à dissuader les comportements inappropriés et participe à la tranquillité publique. En cas d'infraction, les images constituent également un appui efficace pour l'identification des auteurs et le travail des forces de sécurité.

Depuis sa mise en place il y a environ un an, le système de vidéoprotection a d'ores et déjà démontré son utilité en contribuant à plusieurs enquêtes menées par la Gendarmerie.

Cette évolution du dispositif s'inscrit également dans une volonté de lutter contre les atteintes à l'environnement, en particulier les dépôts sauvages qui dégradent les espaces publics et génèrent des coûts importants pour la collectivité.

La commune rappelle que l'ensemble du système de vidéoprotection est strictement encadré par la réglementation en vigueur. Les images sont exploitées uniquement dans un cadre légal, par des agents habilités, et dans le respect des libertés individuelles et de la vie privée.

Avec cette nouvelle étape, L'Houmeau confirme sa volonté d'adapter ses moyens aux réalités du terrain et de garantir un cadre de vie toujours plus serein pour ses habitants.

UNE SOIRÉE KARAOKÉ PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA BONNE HUMEUR ET DE LA SOLIDARITÉ !

Dans le cadre de Novembre Bleu, la commune vous invite à une soirée karaoké et dansante le **samedi 21 novembre, de 20 h à 1 h, au Complexe Saint-Exupéry**. Organisé par le CCAS et la Municipalité au profit de la Ligue contre le Cancer, cet événement alliera convivialité, musique et solidarité. Que vous souhaitiez prendre le micro ou profiter de la piste de danse, venez partager un moment festif tout en soutenant une cause importante. Les bénéfices de la soirée contribueront à soutenir les actions de la Ligue contre le cancer. **Tarif 5€**. Les inscriptions sont ouvertes auprès du CCAS au 05 46 50 91 39 / ccas@lhoumeau.fr.

Nous vous attendons nombreux !

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés se tiendra le dimanche 13 décembre 2026 à midi au complexe Saint-Exupéry. Tous les l'houméens âgés de 70 ans et plus sont conviés à ce traditionnel rendez-vous festif. **Inscriptions du 01 au 30 novembre en mairie ou par téléphone au 05.46.50.91.39.**



LES NOUVELLES SÉANCES DU REPAIR CAFÉ :

Des passionnés de la petite réparation se retrouvent pour prolonger ou donner une seconde vie aux objets du quotidien (petit électro-ménager, ordinateurs, smartphones, vêtements...)

Les séances se déroulent à la Maison Intergénération et sont libres d'accès. Prochains rendez-vous :

- vendredi 30 octobre à partir de 16h
- samedi 14 novembre à partir de 14h
- samedi 28 novembre à partir de 14h
- samedi 12 décembre à partir de 14h

Renseignements par mail repaircafe17137@yahoo.com

LA BOULANGERIE DE L'HOUMEAU, MAISON FERRAND, BIENTÔT DE RETOUR

La boulangerie de L'Houmeau s'apprête à rouvrir ses portes sous le nom de Maison Ferrand début novembre.

Les travaux sont actuellement en cours afin de préparer l'ouverture dans les meilleures conditions. Les habitants pourront bientôt y retrouver des pains au levain, des viennoiseries et des pâtisseries, le tout entièrement fabriqué sur place.

Une équipe de quatre personnes fera vivre la boulangerie, avec notamment un boulanger et un pâtissier.

Une réouverture attendue qui permettra de retrouver prochainement un commerce de proximité essentiel au cœur de L'Houmeau.

Samedi 24 octobre de 10h à 23h : Festival de la CréActivité au complexe Antoine de Saint-Exupéry Animations - Expositions - Marché de créateurices - Initiations - Démonstrations - Concerts à partir de 19h30 - Food trucks - Buvette/Grignotage. Ouvert à tous.tes - Entrée libre en journée Billetterie Hello Asso pour la soirée : 5 euros en pré-vente, 7 euros sur place. Contact : lartefact17@gmail.com



Dimanche 25 octobre : Run des Pertuis Une course à pied de 20km organisée par les 7 Lions Club de la région rochelaise au profit de l'association « Colore mon hôpital ». Départ de L'Houmeau direction Rivedoux puis Saint-Marie-de-Ré et retour à L'Houmeau. Inscriptions sur www.coursepied-larochelle-iledere.fr.

6,7,et 8 novembre : Collecte Nationale des Banques Alimentaires 2026. Les produits collectés durant ces trois jours par les bénévoles seront essentiels pour soutenir localement les personnes en situation de précarité alimentaire

Mercredi 11 novembre à 11h : Commémoration du 11 novembre 1918 au monument aux morts avec la participation des Sonneurs de l'Aunis

Samedi 21 novembre de 20h à 1h : soirée karaoké au Complexe Saint-Exupéry organisée par le CCAS et la Mairie en faveur de la Ligue contre le Cancer. Tarif 5€. Renseignements et inscriptions auprès du CCAS au 05 46 50 91 39 ou par mail ccas@lhoumeau.fr

Samedi 27 et dimanche 28 novembre : Marché de Noël organisé par l'association pour la Promotion de L'Houmeau au Complexe Saint-Exupéry. 43 exposants, 3 food truck, 6 exposants extérieurs Nouveautés : mur d'escalade pour tous, sulky pour les enfants uniquement le dimanche. Activités pour les petits et présence du père Noël les 2 jours

Dimanche 6 décembre : Vide-Grenier de la section bowling de l'ASPTT complexe Saint-Exupéry

Samedi 12 décembre : Spectacle de Noël Familial organisé par l'association l'Art&Fact17 dans la salle de l'Orangerie. Contact www.lartefact17.fr

Dimanche 13 décembre : Repas des aînés au complexe Saint-Exupéry. Inscription obligatoire du 1^{er} au 30 novembre en mairie ou par téléphone au 05.46.50.91.39